



Présent(e)s : Pierre LUCOT, Luc MONI, Patrice MIGAUT, Danielle DUGUE, Pierre DUGUE, Christian HOUIS, Claire VACHER, Julie LEGG, Pierre SCHNEIDER, Michel CRIBIER, Laure WINCKLER, Catherine RICHARD, Alice QUILLES, Denis PLANE, Corinne PACILENI, Marta HOPKINS, Simon TIMBERT, Maria GOUVEIA, Clémentine WICHEREK, Enrique CASTRO-MUNOZ, Arlette LIEBERT, Boris JAMET-FOURNIER (élu référent) et Vincent HERBET (Coordinateur)

Excusé(e)s : Philippe LOIRET, Laetitia BRANCOVAN

Rappel des questions posées en janvier

Les boutons poussoirs quai Henri IV

À la question de savoir s'il y a une possibilité de mettre en place une solution adéquate pour permettre aux personnes - dont les enfants - de traverser le boulevard Henri IV sans bouton poussoir notamment en recourant à un point école, Boris JAMET FOURNIER déclare que le point école existe déjà.

Les membres du conseil déclarent que cela n'est pas le cas.

Ils signalent collectivement une nouvelle fois l'urgence de la situation en mettant en avant le jeune public devant traverser le boulevard Henri IV. Patrice MIGAUT évoque spécifiquement le cas des enfants se rendant à l'école Saint-Louis et Enrique CASTRO-MUNOZ ceux étant conduits par leurs parents en crèche.

Pierre LUCOT propose à nouveau que les boutons poussoirs fonctionnent le matin entre 8 et 9h et l'après-midi entre 16 et 17h. Boris JAMET FOURNIER prend bonne note de ces remarques et demandes.

Le radar quai Henri IV est également évoqué par le conseil.

Boris JAMET FOURNIER déclare que la Mairie du 4^e a déjà envoyé un courrier demandant un radar au Préfet de Police et a fait plusieurs relances à ce sujet.

Patrice MIGAUT évoque un échange qu'il a eu avec une des Responsables à la Préfecture de Police à Paris dont une des missions est notamment la gestion des bouchons dans la capitale. Cette personne a réalisé durant plusieurs jours une opération test de radar quai Henri IV (précisément à l'angle quai Henri IV et pont Sully). Elle lui aurait confirmé la verbalisation d'un nombre important d'automobilistes (amendes) suite au non-respect des limitations de vitesse.

Clémentine WICHEREK déclare qu'elle a constaté le non fonctionnement total des feux quai Henri IV. Enrique CASTRO-MUNOZ confirme et atteste en avoir parlé une fois à des policiers présents sur les lieux qui lui auraient répondu « *Nous sommes uniquement là pour la circulation !* », En conclusion, la dangerosité de ce boulevard est à nouveau souligné ainsi que la nécessité importante d'un point école.

Chantier CRI

À la question de savoir s'il est possible de vérifier le niveau sonore sur le chantier, Boris JAMET FOURNIER répond que la question ne se pose pas car il n'y a plus de chantier à cette date.

Alice QUILLES souligne qu'elle avait évoqué antérieurement que ces nuisances provenaient du système de ventilation du CRI en dehors du chantier.

Boris JAMET FOURNIER souligne que l'on ne connaît toujours pas l'origine de ces nuisances-là, la Mairie n'ayant pas de nouvelles concernant la venue de l'acousticien pour effectuer des tests. Il est convenu que ce sujet pourra être évoqué à nouveau lors d'une prochaine réunion.

À la question de savoir si le passage piéton provisoire devant le chantier CRI rue Charles V est toujours justifié (entraîne des contraventions pour les véhicules y stationnant), Boris JAMET FOURNIER informe les membres du conseil que celui-ci n'a pas été installé pour le chantier CRI mais

qu'il dépend du chantier situé en face. La mairie du 4^e a saisi les services afin d'en déterminer les raisons et d'en demander la suppression le cas échéant.

Pierre LUCOT déclare que ce passage piéton provisoire ne peut pas dépendre d'un autre chantier que celui du CRI, qu'il en est forcément responsable.

Quai Henri IV

À la question de savoir si la liaison véhicules entre le quai Henri IV et le boulevard Morland peut être rétablie (avec continuité de la piste cyclable), Boris JAMET FOURNIER précise que les véhicules désireux d'emprunter le boulevard Morland à partir du Quai Henri IV peuvent le faire via la rue Schomberg. S'ils partent depuis le n°30 et avant, ils doivent emprunter la voie Mazas sur 700 m et tourner à gauche vers le quai de la Rapée pour rejoindre le boulevard, ce qui ne constitue pas un itinéraire excessivement long. Enfin, il déclare que la piste à vélo achève la continuité cyclable sécurisée entre Bastille et les quais de Seine via la piste cyclable du Boulevard Bourdon.

Simon TIMBERT demande comment il pourrait faire avec un scooter : « *Aller sur la piste cyclable ?* ».

Patrice MIGAULT rappelle selon lui la pertinence de la démonstration physique qu'avait réalisée Pierre LUCOT concernant la cohabitation sur la voie entre les vélos et les voitures, il suggère ainsi que le conseil se rende sur place pour aborder ce point sur le terrain.

En conclusion, Pierre LUCOT et Boris JM acceptent le principe de la visite sur place. Elle sera réalisée et son compte rendu sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de quartier d'Arsenal.

Boris JAMET FOURNIER rappelle le climat d'extrême tension actuellement entre les deux publics : automobiliste et cycliste (nombreuses altercations récemment, parfois graves).

Enrique CASTRO-MUNOZ insiste pour que les trottinettes soient prises en compte dans cette réflexion.

École Massillon

À la question de savoir si la conformité du permis de construire concernant les façades végétalisées de l'école Massillon peut être analysée par les services de l'urbanisme, Boris JAMET FOURNIER précise que ces derniers ont été saisis à ce sujet et qu'il est en attente de leur réponse.

Autres sujets abordés

Concertation sur les stations Trilib'

Vincent HERBET distribue une carte émanant des services de la Ville recensant les sites des implantations pressenties pour les futures stations Trilib'. Il déclare que les conseillers peuvent d'ores-et-déjà émettre des premiers avis sur ces emplacements numérotés, qu'il s'agit d'un premier niveau d'information et que des visuels de prototypes visés notamment par ABF seront communiqués lors de la prochaine réunion du conseil de quartier Arsenal du mois d'avril.

Simon TIMBERT demande si ce nouveau dispositif va remplacer les poubelles jaunes ainsi que si un des bacs sera destiné au compost.

Pierre LUCOT demande aux membres de regarder la carte et de donner leurs premiers sentiments. Il invite chacun à se rendre sur place.

Danielle DUGUE demande si les emplacements pour ces stations se feront sur les trottoirs ou sur des places de parking.

Catherine RICHARD précise que le sujet du tri sélectif dans l'espace public sera particulièrement prégnant en période estivale avec un nombre important de touristes. Elle suggère ainsi l'implantation d'une station Trilib' quai Henri IV, sur l'esplanade des commémorations précise Enrique CASTRO-MUNOZ. Simon TIMBERT est d'accord car ce dispositif va selon lui entraîner une « effet de concentration » et attirer beaucoup de monde.

Simon TIMBERT souhaite par ailleurs qu'un des bacs soit réservé au compost. Catherine RICHARD précise que l'on pourrait en y mettre ses déchets alimentaires.

Plusieurs membres du conseil évoquent la nécessité d'une campagne d'information adéquate sur le sujet des déchets à destination des habitants (notamment dans les écoles). Le rôle des livraisons à domicile de type Amazone est mis en évidence pour expliquer l'utilisation exponentielle des emballages en carton. Il est rappelé que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et que l'objectif d'une information sur le tri serait d'inciter à moins jeter.

Les conseillers mettent en exergue le problème actuel dans le quartier Arsenal des dépôts sauvages auquel Trilib' pourrait partiellement remédier.

Pierre MONTI déclare que cette idée de stations Trilib' est une très bonne chose pour développer plus encore le tri sélectif dans les usages des parisiens et remercie la Mairie pour cette initiative. Enrique CASTRO-MUNOZ abonde dans son sens en précisant que ce dispositif existe déjà dans plusieurs villes d'Europe.

Une membre précise à son tour son grand intérêt pour qu'un bac Trilib' soit réservé au compost.

En conclusion, les membres du conseil souhaitent connaître concernant ce dispositif :

- Sa forme (préoccupation quant à son intégration paysagère)
- Le nombre de bacs par station
- Les emplacements choisis (afin de se rendre sur place)
- La nature du tri : verre ?, emballage ? compost ?

Déplacement de l'espace tri Crillon Arsenal (bruit)

Boris JAMET-FOURNIER déclare que le Maire du 4^e Ariel WEIL a bien saisi la situation. Il précise que le dispositif s'arrêtera tous les samedis et ce dès le 22 mars. Par ailleurs, la Mairie a demandé aux services de trouver rapidement un autre emplacement.

Pierre LUCOT propose que ce tri se fasse « sous le tunnel du pont de Sully car celui-ci ne sert plus et que les nuisances sonores seront alors nulles ».

Play-ground sur quai bas niveau HIV en bas des escaliers (animation)

Boris JAMET-FOURNIER annonce que cet équipement souhaité par des habitants a un coût trop élevé pour être retenu par la Mairie du 4^e arrondissement.

Simon TIMBERT répond que cela dépend du modèle. Il précise qu'il revient de Vienne et montre à l'ensemble du conseil une photo d'un play-ground qu'il a photographié dans la ville dont le coût serait tout à fait abordable selon lui. Devant le refus répété de la Mairie d'installer cet équipement pour des raisons techniques ou économiques, il est proposé de déposer un projet pour le prochain Budget Participatif.

Autres points demandés par les conseillers

Nuisances et sécurité de la zone chantier Morland

À nouveau, Patrice MIGAULT évoque les nuisances émanant dès 6h / 6h30 des camions laissant tourner leurs moteurs et dès 7h / 7h30 des marteaux piqueurs. Il évoque une discussion qu'il a eu à ce sujet avec Dorian DRESSANT du chantier Bouygues au sujet de l'interdiction de l'utilisation de machines bruyantes avant 8h du matin. Cette personne souhaite refaire une réunion publique à ce sujet.

Patrice MIGAULT signale qu'une habitante à proximité du chantier a déposé un arrêt maladie suite à la persistance de cette situation, preuve que l'impact sur la santé selon lui est réel.

Il concède sur un autre plan que des efforts ont été réalisés au niveau du rangement et de la propreté du chantier.

Patrice MIGAULT déclare que la Mairie doit persévérer en « mettant la pression » sur le chantier.

Patrice MIGAULT souhaite avoir accès aux relevés sonores enregistrés sur le chantier.

Denis PLANE déclare qu'il existe plusieurs applications pour enregistrer les volumes sonores d'un lieu.

Une membre propose une expérimentation de récoltes de données écologique environnementales sur le bruit.

Un autre membre informe qu'après les travaux, le cabinet du Maire a déclaré que l'asphalte du boulevard Morland et celui de la rue Schomberg feront l'objet de « rebouchage ».

Projet d'antenne Free au 30, rue St Paul

Il est fait mention que la Mairie effectue actuellement un travail de recensement des antennes et réalise un test sur l'antenne en question du 30, rue St Paul.

Alice QUILES déplore que l'implantation de ces dispositifs ne fasse pas l'objet de communication publique. Boris JAMET FOURNIER lui répond que le dépôt de permis de construire en tant que tel assure la visibilité et la communication de l'implantation.

Alice QUILES poursuit en déclarant que l'antenne est localisée dans le local technique de l'immeuble, à quelques mètres à peine d'un appartement dans lequel habitent un couple avec un bébé. Il s'agit pour elle ici d'une question humanitaire.

Michel CRIBIER demande ce qu'il convient de faire.

Julie LEGG déclare que le relevé radiation n'indique rien dans l'appartement.

Enrique CASTRO-MUNOZ précise qu'il n'y a pas de problème en dessous de l'antenne, ce qui n'est pas le cas plus haut où les radiations rayonnent.

Pierre LUCOT conclut les échanges en déclarant qu'il s'agit d'une mauvaise gestion de la copropriété en question et propose à Alice QUILES d'intervenir auprès de celle-ci afin de la sensibiliser aux questions de santé publique et humanitaires posées par cette installation.

Planning des travaux Neuve St Pierre / Beautreillis (budget participatif)

Boris JAMET FOURNIER déclare que le chantier devrait débuter d'ici fin avril pour finir autour du 15 août.

Animation et concertation

Géographie des conseils de quartier

Michel CRIBIER fait un compte rendu de la réunion du 14 mars sur « la Géographie des futurs Conseil de Quartiers ».

En accord avec Enrique CASTO-MUNEZ, il précise que les présents étaient divisés sur la nécessité de modifier la géographie actuelle des conseils de quartier.

Les arguments développés par les tenants d'une nouvelle géographie ont mis en avant le manque d'influence des conseils de quartier qui serait due à leur petite taille.

Simon TIMBERT demande si ce qui motive cette réforme est une question d'argent.

Il est précisé ici que les budgets alloués aux Conseils de quartier en Fonctionnement et en Investissement seront les mêmes après une reconfiguration éventuelle.

Pierre LUCOT prend acte que la position des conseillers du Conseil Arsenal de conserver les conseils de quartier tels qu'ils sont actuellement apparaît minoritaire, notamment vis-à-vis de celle défendue par Alain GENEL, président du conseil Saint Merri qui a plaidé pour des quartiers au périmètre élargi. Il rappelle l'importance de la question de la taille des conseils et du nombre de participant qui permet de faciliter les prises de paroles et l'engagement de chacun au sujet d'un périmètre connu et pratiqué par tous une géographie plus grande affaiblirait selon lui la « démocratie participative »

Enrique CASTRO-MUNOZ développe l'idée que les critères définissant les quartiers et donc les conseils de quartier doivent être redéfinis. Il précise que ceux-ci prennent aujourd'hui uniquement en compte le nombre d'habitants, ce qui convient mal aux quartiers de l'hyper centre

parisien. Il préconise ainsi de mettre en avant le nombre considérable de touristes que génèrent ces quartiers afin que cela devienne un des critères de définition.

Pierre LUCOT affirme à nouveau son souhait de conserver la taille actuelle des quartiers pour le 4^e, car précise Denis PLANE « *dans un quartier on s'y déplace (uniquement) à pied !* ».

Pierre LUCOT déclare qu'il va consulter les autres conseils de quartier et faire remonter les différents avis aux conseillers et à la Mairie du 4^e.

Point sur le vide grenier du 23 juin

L'organisation du vide grenier suit son cours grâce à l'engagement de plusieurs conseillers. Laure WINCKLER déclare que le vide grenier du 3^e arrondissement peut-être une bonne source d'inspiration.

Divers

Luc MONTI évoque l'évènement Disco Soupe (<http://discosoupe.org/>) dont un des objectifs est de lutter contre le gaspillage. Il contactera à cette occasion la Mairie pour communiquer auprès des marchés afin de récupérer les produits pas vendables et / ou inesthétiques. Il s'agit de réaliser une grande soupe durant la fête des voisins à la cité Saint-Martin.

Corinne PACILENI précise que cela crée du lien.

Michel CRIBIER exprime ses réserves quant à l'aspect esthétique des nouveaux aménagements achevés rue de Sully. Et rappelle combien ils sont éloignés du projet initialement sélectionné au budget participatif.

Enrique CASTRO-MUNOZ en rappelle le coût mentionné au budget participatif: 240 000 €. Plusieurs membres demandent que soit communiqué le détail de l'investissement.

Enrique CASTRO-MUNOZ évoque enfin le projet déposé au Budget Participatif de la coulée verte / végétalisation du toit de la RATP. Il déclare que le Maire du 4^e Ariel WEIL lui a dit que le projet avait bien été envoyé en instruction technique (il a passé les premiers filtres de recevabilité). .

Arlette LIEBERT propose de créer un autocollant avec la mention « *Merci de ranger vos trottinettes* » (à coller dessus) afin que les utilisateurs évitent de laisser trainer les trottinettes partout

Synthèse et rappel des questions posées à la Mairie

- Quai Henri IV : boutons poussoir et radar (sécurité et bruit)
- Déplacement de l'espace tri Crillon Arsenal (bruit)
- Suppression du passage piéton provisoire devant le chantier CRI rue Charles V
- CRI : Est-il possible de faire vérifier le niveau des émissions sonores ?
- Liaison véhicules quai Henri IV/Boulevard Morland (avec continuité de la piste cyclable)
- Conformité du permis de construire de l'école Massillon
- Circulation intensive Beautreillis/Petit Musc : des compteurs ont été mis en place rue Beautreillis et un test de fermeture du tronçon Petit Musc entre Cousin et quai a été réalisé durant 2 heures. Quelles sont les conclusions du service de la voirie ?

Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

mercredi 17 avril 2019

Puis : 22 mai, 19 juin, 17 septembre, 15 octobre, 20 novembre, 17 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre et Vincent toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.